



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°894) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES POLE DOCUMENTAIRE ET BOUQUET, A L'ASSOCIATION ACCORDS, NACRE ET SOUFFLET »

**DÉCISION N° DM-23-334
EN DATE DU 29 AOUT 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Accords, Nacre et Soufflet » représentée par Monsieur Guy DOUARRE, en qualité de Président, et domiciliée, 41/43 rue Raymond du Temple, 94300 VINCENNES, afin d'organiser des répétitions, de 20h15 à 22h15 les 13, 20 et 27 septembre, 4, 11 et 18 octobre, 8, 15, 22 et 29 novembre et les 6, 13 et 20 décembre 2023 et les 10, 17, 24 et 31 janvier, et les 7 et 28 février, 6, 13, 20 et 27 mars, 3 et 24 avril, 15, 22 et 29 mai et 5, 12, 19 et 26 juin 2024, en salle Pôle Documentaire ou à défaut la salle Bouquet ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec « Accords, Nacre et Soufflet » représentée par Monsieur Guy DOUARRE, en qualité de Président, et domiciliée, 41/43 rue Raymond du Temple, 94300 VINCENNES, une convention de location de salle, afin d'organiser des répétitions, de 20h15 à 22h15 les 13, 20 et 27 septembre, 4, 11 et 18 octobre, 8, 15, 22 et 29 novembre et les 6, 13 et 20 décembre 2023 et les 10, 17, 24 et 31 janvier, et les 7 et 28 février, 6, 13, 20 et 27 mars, 3 et 24 avril, 15, 22 et 29 mai et 5, 12, 19 et 26 juin 2024, en salle Pôle Documentaire ou à défaut la salle Bouquet ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230829-lmc1H11151H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/08/2023
Date de Publication : 29/08/2023